

Communiqué de Presse

23 juin 2008

CONTOURNEMENT DE NIMES ET MONTPELLIER : LA CONCRETISATION D'UN MAILLON DU CORRIDOR BARCELONE-LYON-TURIN-BUDAPEST

Le Comité pour la Transalpine et Ferrmed ayant rappelé que :

- une large partie des flux routiers arrivant d'Espagne par le Perthus traversent également les Alpes ou remontent au nord de la région lyonnaise,
- le Grenelle de l'environnement a conforté les conclusions du débat public du VRAL (Vallée du Rhône et l'Arc languedocien) de ne pas augmenter les capacités autoroutières du grand sud-est,
- la prise en compte des coûts externes des transports à longue distance sur l'environnement est une priorité, et l'explosion du prix du pétrole une réalité,

prennent acte avec satisfaction de l'annonce du bouclage financier du contournement ferroviaire de Nîmes-Montpellier, longtemps attendu, et annoncé dès la parution début 2006 du nouveau décret sur le financement des infrastructures ferroviaires en PPP.

Le concept d'un arc ferroviaire reliant l'Espagne, le sud de la France et l'Italie, préconisé de longue date, deviendra réalité si les projets suivants progressent dans les deux ans d'une manière significative, l'expérience ayant prouvé que les approbations administratives ainsi que les financements sont de plus en plus longs à obtenir :

- la liaison entre Figueras et Barcelone en particulier la réalisation du contournement de Gérone ((ES),
- les études préliminaires et le débat public du tronçon Montpellier-Perpignan (FR),
- l'amélioration de la ligne ferroviaire entre la vallée du Rhône et la vallée de la Maurienne dans les Alpes, qui permettra à une partie flux marchandises venant du sud de transiter vers l'Italie sans encombrer le nœud lyonnais.
- la phase de concertation et de définition du tracé du CFAL (Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise) dans les meilleurs délais pour aboutir à une déclaration de DUP,
- la tenue de l'enquête d'utilité publique pour la nouvelle ligne mixte fret-voyageurs d'accès au Lyon-Turin.

Le nœud ferroviaire lyonnais, d'une importance cruciale, tant pour les trafics fret nord-sud que pour le raccordement de la future transalpine Lyon-Turin, exige de l'Etat un plein engagement pour faire valoir l'intérêt général : il s'agit d'apporter une solution alternative à l'engorgement routier croissant de ce carrefour, **la congestion étant le principal coût externe** identifié par la Commission européenne dans la préparation de la future directive Eurovignette.

Le Comité pour la Transalpine et Ferrmed attendent du gouvernement français une mise en application ambitieuse des objectifs affichés lors du Grenelle afin que la part du rail pour le transport de marchandises à longue distance atteigne un minimum de 30% d'ici 2020.

Pour tous renseignements complémentaires :

Comité pour la Transalpine : www.transalpine.com
info@transalpine.com

Tél. +33 (0)4 72 59 51 57

Ferrmed : www.ferrmed.com
bureau@ferrmed.com

Tel : +32 (2) 230 59 50